**RECRUTEMENT DES PERSONNELS DETACHES EN ALLEMAGNE**

**SUR EMPLOI D’ENSEIGNEMENT, D’EDUCATION ET D’ADMINISTRATION**

**RENTREE 2025-26**

**NOTICE EXPLICATIVE**

**ATTENTION** : Le dossier de candidature à un poste de détaché d’enseignement, d’éducation et d’administration dans un établissement d’enseignement français relevant de l’AEFE en Allemagne ne concerne **que les agents titulaires de ministère français de l’Education nationale et de la Jeunesse**.

Les enseignants détachés dans un établissement du réseau de l’enseignement français à l’étranger devront avoir rempli leur premier contrat, soit trois années, pour pouvoir être candidat à un autre poste.

1. ENVOI DU DOSSIER COMPLET

Le dossier doit être retourné en un seul envoi depuis votre adresse académique via France Transfert (<https://francetransfert.numerique.gouv.fr> ) dans les plus brefs délais et avant le 14/02/2025 minuit à l’ambassade de France en Allemagne à (serge.donnadieu@diplomatie.gouv.fr) et en parallèle à/aux établissements souhaités.

Prière de respecter le format de transmission suivant : NOM.discipline, par exemple :

* Pour le 1er degré = ALIAS.primaire
* Pour le second degré = ALIAS.maths

En cas de candidatures liées, les deux dossiers devront être envoyés conjointement. L’envoi par valise diplomatique n’est pas autorisé.

**Aucun dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera retenu.**

**Les vœux ne sont pas modifiables après envoi.**

1. CALENDRIER

|  |  |
| --- | --- |
| OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT | 20 décembre 2024 |
| • PUBLICATION SUR LE SITE DE L’AEFE• PUBLICATION SUR LES SITES DES ETABLISSEMENTS (AVEC DESCRIPTIFS DES POSTES) | 20 décembre 2024 |
| DATE LIMITE D’ENVOI DU DOSSIER | 14 février 2025 |
| ETUDE ET CLASSEMENT DU DOSSIER EN CCPL | 04 mars 2025 |
| PROPOSITION DE POSTE (une seule sera faite) | A partir du 05 mars 2025 |

Conditions de rémunération : base salariale française + indemnité compensatrice des conditions de vie locales (ICCVL) fixée par arrêté ministériel.

**RECRUTEMENT DES PERSONNELS DETACHES EN ALLEMAGNE**

**SUR EMPLOI D’ENSEIGNEMENT, D’EDUCATION ET D’ADMINISTRATION**

**RENTREE 2025-26**

**LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES JUSTIFICATIVES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM :****Prénom :** | **GRADE :** **Date de la dernière** **note pédagogique:** | **DISCIPLINE :** |

**Liste des pièces à fournir au dossier**

**Pièces obligatoires :**

[ ] Dossier de candidature AEFE rempli et signé par le candidat ou la candidate.

[ ]  Curriculum vitae

[ ]  Lettre de motivation manuscrite adressée au président de la CCPL (1 page maximum)

[ ]  Copie de diplôme d’enseignement supérieur

[ ]  Copie de l’arrêté de titularisation

[ ]  Copie d’écran de la fiche de synthèse IPROF

[ ]  Copie du dernier arrêté de promotion.

[ ]  Copies des deux derniers rapports d’inspection existants, ou des deux rapports de visite ou des comptes rendus de rendez-vous de carrière.

[ ]  Copie d’une pièce d’identité (CNI...).

[ ]  Justificatif de suivi de conjoint.e (si le/la conjoint.e justifie à la date de la CCPL d’une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).

[ ]  Copie du contrat en cours (agent relevant de l’AEFE).

[ ]  Copie de l’arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement).

[ ]  Copie d’attestation (langues, certification, etc…) si demandé dans le descriptif de poste.

**Pièces complémentaires pour les candidatures dans un établissement en Allemagne :**

[ ]  Copie dépliée des onglets I-Prof « votre assistant de carrière » : Synthèse et Carrière Notation (si aucune évaluation PPCR)

[ ]  Copie du dernier avis de notation

[ ]  Copie de la dernière notation administrative (sauf les instituteurs et professeurs des écoles n’ayant jamais été en poste à l’étranger)

[ ]  Copie des grilles ①, ② ou ③ d’évaluation dans le cadre du PPCR

[ ]  Copie du diplôme professionnel le plus élevé

[ ]  Copie des certifications complémentaires ou de qualifications professionnelles (exemples : CAFIMF, CAFIPEMF, CAFFA, CAEEA ; CAPSAIS, habilitation FLE, habilitation DNL)

[ ]  Copie de toute attestation de niveau en allemand

[ ]  Copie de tout justificatif d’expérience professionnelle en établissement scolaire reconnu

Merci de ne pas joindre les attestations de stage

Je soussigné/e \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ atteste remplir les conditions précisées dans l’offre de candidature et exigées pour le poste auquel je candidate.

 Fait à le

 Signature de la candidate/ du candidat :

*Mention relative à la protection de mes données personnelles : En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que l’AEFE, en sa qualité de Responsable de Traitement, collecte des données vous concernant dans le cadre du processus de recrutement des personnels détachés d’enseignement, d’éducation et d’administration à des fins de recrutement.*

*Vos données seront strictement réservées à la Direction des Ressources Humaines de l’AEFE, aux établissements scolaires du réseau de l’AEFE habilités à utiliser son application, dont la liste figure sur le site* [*https://aefe.fr/*](https://aefe.fr/) *et aux services habilités. Ces données seront conservées jusqu’à 5 ans après la date de fin de votre contrat si vous êtes recruté, dans le cas contraire elles sont conservées 2 ans à compter du 31 août de l’année scolaire en cours et seront ensuite supprimées à l’issue de ce délai. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer à tout moment votre droit d’accès, de rectification, d’opposition, de limitation ou de suppression auprès de notre Délégué à la protection des données (Data Protection Officer), à l'adresse suivante :* *dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr* *ou à la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d’un mois.*